



Le dossier

Mettre en œuvre la transition juste

La Conférence sur la transition juste en Belgique a eu lieu début novembre. Retour sur cette question d'avenir déjà fondamentale aujourd'hui.

7/9

Réforme des pensions: une absence de vision globale

2

Intérimaires: prime de fin d'année et autres avantages

4

Migration et terrorisme, pas d'amalgame!

5

Europe: pour une économie au service de la population

11





Réforme des pensions: une absence de vision globale

Le gouvernement fédéral s'était accordé en juillet 2022 sur une série de mesures en matière de pensions. Le Comité de gestion du service fédéral des pensions a rendu un avis sur certaines de ces mesures. | Youssef El Otmani |

Le Comité de gestion du service fédéral des pensions, où la CSC est représentée, a rendu le 23 octobre dernier un avis¹ sur certaines mesures de la réforme proposée par la ministre des Pensions, Karine Lalieux (PS).

- Introduction d'une condition de carrière effective de 20 ans pour accéder à la pension minimum. Cette condition vient s'ajouter à celle qui exige déjà une condition de carrière de minimum 30 ans. De plus, pour avoir droit à une pension minimum complète, il faut justifier d'une carrière de 45 ans. À défaut, le montant est proratisé.
- Réintroduction d'un bonus pension. Le nouveau système est ouvert aux travailleurs qui satisfont aux conditions de la pension anticipée et qui décident de prolonger leur carrières. Il donne lieu lors de la prise de la pension légale au versement d'un montant net supplémentaire en capital ou en rente.
- Pour les périodes de travail antérieures à 2001, les prestations effectuées à 4/5^e sont assimilées à un temps plein pour maximum cinq ans. Il s'agit d'une

mesure correctrice limitée visant à couvrir des périodes avant la création du crédit-temps.

Le Comité de gestion a élaboré un avis unanime sur certains aspects:

- L'absence de vision globale, et le constat qu'il s'agit de l'addition de mesures plutôt qu'une réforme à proprement parler.
- L'absence de cohérence: par exemple, dans la condition de carrière effective, certaines périodes sont assimilées (le congé de maternité, les périodes de chômage pour les artistes), mais d'autres sont ignorées sans justification (le crédit-temps pour soin).
- La complexité qui découle de ces différences, qui rend le système très illisible pour le citoyen.

L'avis des syndicats

Dans la partie «divisée» de l'avis, le banc syndical a notamment insisté sur les éléments suivants:

- Son opposition à la condition de carrière effective. Il s'agit d'une atteinte au principe des périodes assimilées et d'un grave précédent.
- En dépit des corrections apportées en juillet 2023, l'atteinte aux périodes assimilées aura un impact négatif sur les pensions des femmes. Les organisations syndicales ne peuvent l'accepter.
- Concernant le bonus pension, les syndicats sont globalement en faveur de toute amélioration du montant de la pension. Toutefois, cette amélioration est une condition à un rallongement de la carrière. Or, de larges catégories ne sont pas en mesure de prolonger leurs carrières, et ne verront donc pas d'augmentation. Le bonus renforcé prévu pour les travailleurs avec de longues carrières risque de s'avérer sans effet réel. Les vrais bénéficiaires risquent d'être ceux qui auraient de toute façon prolongé leur carrière et profiteront d'une aubaine supplémentaire.

Au regard du coût de la mesure, il est permis de se demander si celle-ci est la plus adéquate lorsqu'on voit l'ampleur des défis à relever (inégalités en termes de pensions et faiblesse des montants de celles-ci).

1. L'avis n'aborde pas les mesures dans le secteur public.



TIRAGE MOYEN

200.000 exemplaires

RÉDACTION

Chaussée de Haecht, 579
B-1030 Bruxelles (Belgique)
02.244.32.86
presse@acv-csc.be

ABONNEMENTS ET POSTE

Danny Assumani
danny.assumani@acv-csc.be

CHEFFE DU SERVICE PRESSE

Stéphanie Siegels
stephanie.siegels@acv-csc.be

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Marie-Marie van der Rest
marie-marie.vanderrest@acv-csc.be

RÉDACTION

David Morelli
dmorelli@acv-csc.be
Donatienne Coppieters
dcoppieters@acv-csc.be

MISE EN PAGE

Marie-Hélène Toussaint
m-htoussaint@skynet.be

ÉDITEUR

Confédération des syndicats chrétiens (CSC)

IMPRIMERIE

Remy-Roto Beauraing



www.lacsc.be



www.facebook.com/lacsc



www.twitter.com/la_csc



www.instagram.com/lacsc



www.youtube.com/cscvideo



Derniers dossiers pour le gouvernement fédéral

En octobre dernier, le gouvernement fédéral adoptait une série de mesures budgétaires: celles liées à l'extension des flexi-jobs, mais pas uniquement. Présentation succincte de certaines de ces mesures. | Chris Serroyen (Adapt. DMO) |

Jusqu'à 50 euros net de plus pour les salaires les plus bas à partir du 1^{er} avril 2024

Le 1^{er} avril 2024, le salaire minimum interprofessionnel augmentera de 35,7 euros brut par mois. Cette mesure avait été convenue antérieurement entre les interlocuteurs sociaux. À leur demande, le gouvernement a décidé d'apporter également sa contribution au travers d'un bonus fiscal à l'emploi. Cette mesure est toutefois limitée aux très bas salaires. Les travailleurs rémunérés au salaire minimum bénéficieraient ainsi d'un supplément net de 29,55 euros. Le gouvernement fait valoir qu'avec le relèvement du salaire minimum, cette augmentation représente un supplément de 50 euros pour une personne isolée, comme convenu précédemment avec les interlocuteurs sociaux. Pour les travailleurs qui gagnent un peu plus, ce petit avantage sur le bonus fiscal à l'emploi sera progressivement supprimé pour s'annuler à partir de 2.729 euros.

LA CSC CONTINUERA D'INSISTER POUR LA PROLONGATION DU TARIF SOCIAL DE L'ÉNERGIE.

Maintien du salaire jusqu'à 3.500 euros en cas de congé-éducation payé à partir du 1^{er} septembre 2023

Le Parlement a donné son feu vert à une nouvelle loi contenant diverses dispositions relatives au travail. Avancée majeure: à partir de cette année scolaire, le montant plafonné reversé pour le maintien du salaire des travailleurs qui recourent au congé-éducation payé sera automatiquement indexé. Il ne doit plus faire l'objet d'une décision chaque année. Pour cette année scolaire, ce montant est fixé à 3.500 euros brut par mois, avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2023. Il y aura donc éventuellement un nouvel ajustement si l'employeur n'a pas versé suffisamment les mois précédents.

Tarif social de l'énergie: jusqu'ici pas de prolongation à partir du 1^{er} janvier 2024

La CSC a insisté pour que le gouvernement alloue des moyens à l'extension du tarif social pour l'énergie. Ce tarif est désormais limité aux personnes bénéficiant d'un certain statut social. Le gouvernement a promis d'envisager une nouvelle prolongation, assortie éventuellement d'autres modalités, à partir du 1^{er} janvier 2024. Or, le budget pour 2024 ne prévoit pas un centime à cet effet. La CSC ne compte pas en rester là.

Complément de dossier

Flexi-jobs: vers le salaire normal à partir du 1^{er} janvier 2024

Dans le récent dossier consacré aux flexi-jobs (à lire dans *L'Info* n°20), il était signalé qu'en principe, 14 secteurs pouvaient y avoir recours, avec toutefois la possibilité pour d'autres secteurs d'adhérer à ce régime par le biais d'une CCT, mais aussi d'en sortir. Une grande confusion règne encore à ce sujet, alors même qu'un avant-projet de loi est soumis à la CSC pour avis. Ce projet contient toutefois une avancée: en octobre, le gouvernement envisageait de revenir aux barèmes sectoriels, sauf pour les flexi-jobs dans le secteur de l'Horeca. Le projet présenté mentionne un retour aux barèmes des CCT, donc éventuellement à de meilleures CCT d'entreprise. Il précise que cette disposition inclut également les primes, les compléments et autres avantages de toute nature. À suivre.



© Shutterstock



© James Arthur

Stijn Gryp devient secrétaire national de la CSC

Le Bureau national de la CSC a désigné Stijn Gryp (1980) en tant que secrétaire national de la CSC. Il occupait jusqu'alors le poste de responsable du service d'études de la CSC nationale. Il sera responsable du fonctionnement du Comité régional flamand (la «CSC flamande») et représentera la CSC au sein du Conseil économique et social de Flandre (SERV). À partir du 1^{er} janvier 2024, Stijn Gryp succèdera à Ann Vermorgen, qui deviendra alors présidente de la CSC. Il siègera également au Bureau national de la CSC.



Interim United: prime de fin d'année et autres avantages

Les travailleurs intérimaires sont souvent jeunes, et ont parfois l'impression d'être abandonnés à leur sort. Ils ne savent pas toujours ce que peut leur apporter un syndicat, et particulièrement le service Interim United de la CSC. | Eva Van Laere (adapt. D.Mo.) |

Souvent mal informés, les intérimaires se perdent dans la complexité administrative liée à leur type de contrat et aux périodes d'activités entrecoupées de périodes de chômage, ou ne parviennent pas à faire respecter leurs droits. En outre, le fait de travailler pendant une longue période avec des contrats de courte, voire de très courte durée (les contrats journaliers successifs), est source de grande insécurité financière et sociale.

C'est pour répondre à ces problèmes qu'Interim United a été créé. Ce service de la CSC dédié aux intérimaires veille à faire respecter leurs droits, à conclure des conventions collectives de travail solides et à ce que les intérimaires soient traités de la même manière que les travailleurs fixes.

S'affilier à la CSC, c'est se doter d'une protection professionnelle et accéder aux services et avantages suivants:

- Une prime syndicale Intérim de 112 euros (à condition d'avoir travaillé au moins 65 jours entre le 01.07.2021 et le 30.06.2022) sans condition d'ancienneté en tant que membre.
- Un paiement rapide de la prime de fin d'année Intérim.
- Une intervention rapide en cas de problème (non-paiement des jours fériés payés, rupture unilatérale de contrat...) même sans ancienneté en tant que membre et une assistance juridique en cas de conflits et de procédures devant le tribunal du travail.
- Une assistance dossier chômage.
- Des négociations collectives solides.

**Pour plus d'infos: www.interimunited.be
interimunited@acv-csc.be**



Intérimaires: un échantillon de vos droits

- Si votre contrat est résilié unilatéralement par l'agence d'intérim, vous avez droit à un salaire jusqu'à la fin du contrat, sauf si une autre mission vous est proposée pour les jours restants, selon les mêmes conditions de travail et de rémunération.
- Vous avez le droit de bénéficier du même salaire et des mêmes avantages (chèques-repas, primes, etc.) que les travailleurs permanents qui exercent un travail équivalent.
- Vous avez droit à des jours fériés payés pendant la durée du contrat, entre deux contrats, et moyennant l'ancienneté nécessaire, également après la fin du contrat, tant que vous ne travaillez pas ailleurs!
- Si vous avez travaillé au moins 65 jours en tant qu'intérimaire entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023, vous avez droit à une prime de fin d'année intérimaire (8,33% de son salaire brut) et à une prime syndicale de 112 euros si vous êtes syndiqué (quelle que soit votre ancienneté d'affiliation à la CSC).
- Si vous êtes toujours malade à l'issue de votre contrat et que vous avez un mois d'ancienneté auprès de la même agence d'intérim et du même utilisateur, vous avez droit à une indemnité complémentaire (à charge de l'agence d'intérim)



© la CSC

en plus de l'indemnité de la mutualité. Vous devez toutefois présenter votre certificat médical à temps (dans les deux jours ouvrables).

- Si vous êtes malade, vous avez droit au salaire garanti jusqu'à la fin de votre contrat, à condition que vous ayez un mois d'ancienneté auprès de la même agence d'intérim, et que vous présentiez un certificat médical dans les délais.

Pour plus d'informations, consultez www.interimunited.be



BONUS



Dans l'app de L'Info
Les outils de la CSC
pour les intérimaires.





Migration et terrorisme: pas d'amalgame!

Depuis l'attentat du 16 octobre à Bruxelles, un grand nombre de remarques racistes se font entendre, de même que des amalgames entre personnes sans papiers et terrorisme, et de déclarations chocs proférées par les politiciens et largement relayées par les médias.

I Aurore De Keyzer, responsable Migrants CSC I

Le contexte particulièrement anxiogène n'y est pas pour rien. Entre l'attentat dans une école à Arras en France le 13 octobre, la reprise du conflit entre la Palestine et l'État d'Israël, nombre de déclarations violentes ou racistes ont fleuri dans les médias et les réseaux sociaux. Dans ce climat, certains membres de la classe politique belge tentent d'instrumentaliser la peur et la haine. Le 20 octobre, le ministre flamand du Logement, Matthias Diependale (N-VA), émettait une proposition visant à exclure les personnes sans papiers du marché locatif et à modifier le décret sur la location de logements. Les questions parlementaires de la députée fédérale Christine Marghem (MR) sur les personnes qui ne sont plus en séjour légal, ou encore les invectives de Theo Francken (N-VA), montrent que dans leur vision des choses, le problème est l'immigration illégale.

Or, si problème d'immigration il y a, c'est celui du sort des personnes migrantes, avec ou sans papiers, qui sont discriminées, privées de leurs droits et le plus souvent

exploitées. Il est injuste de faire porter la responsabilité des attentats sur les épaules des personnes d'origine étrangère vivant en Belgique et qui, dans leur immense majorité, respectent les lois.

Pas de solution simple

Si la Belgique voulait appréhender les choses avec un autre angle, elle pourrait constater que la régularisation des travailleurs migrants sans papiers serait une chance pour l'économie et une plus-value pour le pays. La régularisation permettrait de lutter contre l'exploitation inhumaine que ces personnes subissent. Si une politique d'accès au territoire par des voies légales et sûres était mise en œuvre, celle-ci assurerait un meilleur suivi par les autorités des rares personnes radicalisées et réellement dangereuses.

S'il y avait une solution simple pour réguler les flux migratoires, on le saurait depuis longtemps. Les discours de l'extrême droite prônant des solutions simplistes et irréalistes ne servent qu'à essayer de récolter des voix. Le danger, c'est de se laisser convaincre par leurs discours!

Film: «The Old Oak», chêne de solidarité

Le nouveau film de Ken Loach prend place dans un ancien territoire minier et aborde avec sensibilité le vivre ensemble et la migration. I David Morelli I

TJ Ballantyne est le propriétaire du «Old Oak»¹, un pub du nord de l'Angleterre. Il y sert quotidiennement les mêmes habitués désœuvrés, pour qui l'endroit est devenu le dernier lieu où se retrouver. L'arrivée de réfugiés syriens va créer des tensions dans le village. TJ va cependant se lier d'amitié avec Yara, une jeune migrante passionnée par la photographie. Ensemble, ils vont tenter de redonner vie à la communauté locale en développant une cantine pour les plus démunis, quelles que soient leurs origines.

Changer le monde

«Si on mange ensemble, on se serre les coudes». Cette mention qui accompagne les photos défraîchies d'un repas de soutien aux travailleurs des mines dans une salle condamnée du pub constitue la clé thématique de ce très touchant «Old Oak». On y trouve les notions de solidarité, de partage, de vivre ensemble qui nour-

rissent le cinéma social et humaniste de Loach. Pour lui, les travailleurs et les migrants sont dans le même bateau: leur monde (la mine, le quartier, la Syrie) est en ruine, et leurs lendemains déchantent, faute de perspectives. Dans un environnement où la précarité et la désillusion sont devenus le terreau d'un racisme décomplexé, où les plus pauvres que soi deviennent la cible de l'oppression et du rejet, ses personnages tentent de redonner vie au quartier et à ses habitants en les faisant se rencontrer autour de repas chauds.

En recherche de dignité et de sens, TJ va rouvrir la salle du pub, pour ranimer la flamme de la solidarité. Trouver ce qui relie plutôt que ce qui sépare, se découvrir au-delà des clichés, et finalement, se supporter et faire communauté: voilà comment Loach envisage l'aube solidaire timide d'où pourra éclore de meilleurs lendemains. «Si les travailleurs réalisaient le pouvoir qu'ils ont et osaient s'en servir, ils pourraient changer le monde», déclare mélancoliquement TJ à la jeune migrante. Comme Ken Loach, en a envie d'y croire.

1. «Vieux chêne» en français, NDLR.



Marche pour le climat: chaque dixième de degré compte!

Il est encore trop tôt pour dire qu'il est trop tard. Nous devons agir pour le climat, car chaque dixième de degré compte. En effet, chaque 0,1°C en moins, c'est... | Phanny Moray |

... moins d'inégalités

Le lien entre le climat et le syndicat est évident: devant les énormes défis pour faire face à la crise climatique, d'importants changements seront nécessaires: dans l'industrie, parmi les travailleurs, et au sein de la société. Cependant, il faut surtout veiller à ce que la facture de cette transition ne retombe pas sur les épaules des plus vulnérables. En d'autres termes, la transition doit être une transition juste (à lire dans le dossier en page 7). Les questions climatiques et les revendications syndicales sont loin d'être incompatibles. C'est une question de justice climatique.

... plus de jobs

Le changement climatique suscite la peur et nous confronte à des défis. De nombreux secteurs sont sous pression en raison des mesures climatiques mises en place, et pourtant indispensables. Heureusement, nouveau monde signifie également nouvelles opportunités. Des études soulignent les effets positifs de ces interventions. Par exemple, selon une étude d'Eurofound, la Belgique, en tant qu'État membre européen, pourrait tirer le plus grand avantage d'une politique climatique ambitieuse respectant l'accord de Paris en ce qui concerne l'emploi. C'est une bonne nouvelle, mais pour cela, les gouvernements doivent travailler dur (ensemble) pour mettre en place une politique climatique ambitieuse.

... plus de pouvoir d'achat

Les ménages ressentent fortement les effets de la crise. Les factures d'énergie et les prix dans les magasins augmentent considérablement, ce qui entraîne des difficultés croissantes pour de nombreuses personnes. Si l'index et certaines mesures (à renforcer!) prises par les différents gouvernements peuvent partiellement atténuer les conséquences de cette crise, la véritable solution réside dans la promotion d'une production d'énergie plus respectueuse de l'environnement et dans une consommation énergétique plus sobre. Il est essentiel que ces mesures soient réalisables et abordables pour tous. En adoptant cette approche, nous pourrions nous émanciper de notre dépendance coûteuse envers des régimes aux pratiques discutables et mieux gérer le problème climatique qui nous affecte de plus en plus sérieusement.

Marchez pour le climat avec la CSC

Chaque 0,1°C de degré de réchauffement en moins, c'est: plus de biodiversité, plus d'air pur, moins de vagues de chaleur, moins d'inondations... C'est un meilleur avenir pour nous, nos enfants et leurs enfants.

Tous nos efforts doivent être amplifiés, systématisés, rendus systémiques par le monde politique et économique. Et cela doit arriver maintenant! C'est pour ça que nous irons toutes et tous à la Marche Climat le 3 décembre. Soyons le plus nombreux possible pour le chanter, le crier, pour que les décideuses et décideurs économiques et politiques nous entendent!

Plus nous faisons entendre notre voix, plus nous avons de chance d'être écoutés. Rejoignez la CSC le 3 décembre à la Marche pour le climat, une marche pour plus de justice sociale face aux enjeux climatiques.

#MARCHERÇAMARCHE

**REJOIGNEZ
LA MARCHÉ
CLIMAT**

**DÉPART 13H
GARE DU NORD BRUXELLES**

PARCE QUE CHAQUE DIXIÈME DE DEGRÉ COMPTE

3 DÉCEMBRE 2023

MARCHECLIMAT.BE

Logo of the European Union, Logo of the Flemish Government, Logo of the Brussels Environment Agency, Logo of the Climate Coalition

Bonus

**Dans l'app de L'Info
Pour une politique
climatique ambitieuse.**



Mettre en œuvre la transition juste



Les 8 et 9 novembre s'est tenue la Conférence sur la transition juste en Belgique. La CSC, demanderesse depuis des années de son organisation, y a participé. Retour sur cette question d'avenir déjà fondamentale aujourd'hui. | François Sana avec D.Mo. |

Les États généraux de la transition juste ont été lancés en mai 2022 par la ministre du Climat, Zakia Khattabi. Le Haut comité scientifique pour la transition juste a été chargé d'élaborer un rapport scientifique¹. Un forum pour la transition juste a réuni, en février dernier, la société civile pour débattre de la transition juste en Belgique, autour de quatre chantiers: se loger, se nourrir, se déplacer et se soigner. Une agora citoyenne a également permis à différents citoyens, travailleurs et personnes touchées par la précarité énergétique d'élaborer des solutions pour mettre en œuvre la transition juste dans notre pays. Enfin, l'administration fédérale a aussi rendu un rapport sur la transition juste.

Quatre grands chantiers

Forts de ces travaux préalables, des décideurs politiques de tout le pays, des experts universitaires, des citoyens, des représentants patronaux et syndicaux se sont donné

rendez-vous lors de la Conférence pour une transition juste en Belgique. Objectif annoncé: «*aborder les défis en matière d'emploi, de politique sociale, de requalification et d'économie afin d'outiller la Belgique sur le chemin qui mènera vers une société durable*».

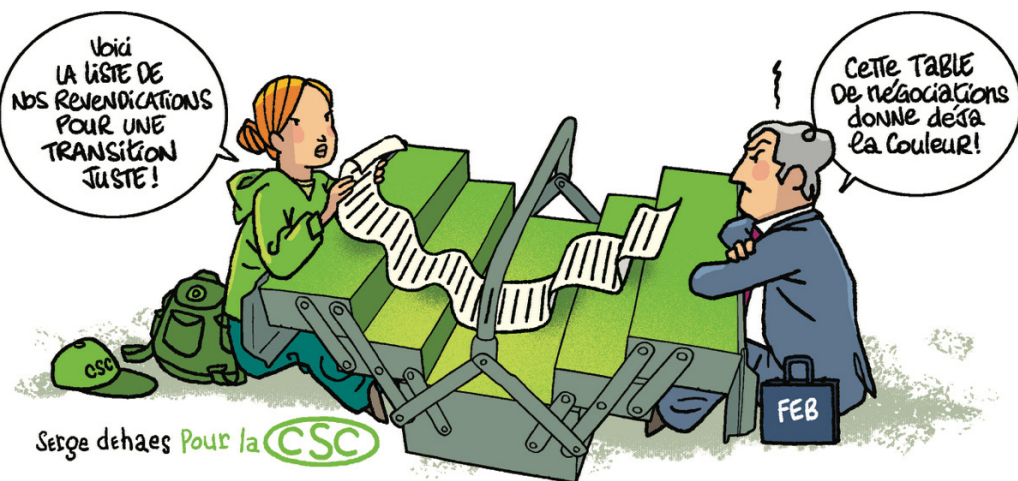
Les résultats des quatre chantiers ont permis de dégager des messages consensuels: la transition en cours est injuste; il est nécessaire de transformer en profondeur notre société; il est nécessaire d'assurer un financement à la hauteur des besoins; la crise écologique dépasse la simple question climatique; il faudrait accorder bien davantage d'attention aux personnes fragilisées; la complexité institutionnelle de notre pays n'aide pas; les citoyens veulent participer plus aux décisions; et enfin, il faut beaucoup plus de travaux scientifiques afin d'éclairer les décisions politiques. Chacun de ces messages importants mériterait une analyse détaillée. Les interve-

nants ont insisté sur la nécessité de renforcer l'équité dans notre société. Le professeur Pisani-Ferry a notamment avancé l'idée d'un impôt exceptionnel et temporaire de 5% sur le patrimoine financier des 10% les plus riches de la population, afin de financer en partie l'effort à faire en France pour réaliser la transition écologique. Enfin, notons l'appel des scientifiques d'avoir plus de moyens pour développer des projets de recherche sur la transition juste en Belgique.

FEB: refus de dialogue

Différents avis provenant de divers conseils sur une variété de sujets ont été débattus: le genre, la solidarité internationale, les finances et investissements, les ressources et énergie, l'éducation et la formation, la lutte contre la pauvreté, l'emploi.

À ce sujet, la CSC regrette que Pierre-Yves Dermagne, ministre de l'Économie et du Travail, n'ait pu parti-



Serge dehaes Pour la CSC

ciper aux discussions, et que l'avis conjoint du Conseil national du travail (CNT) et du Conseil central de l'économie (CCE) concernant l'emploi, l'enseignement et la formation soit si limité. Il faut également constater que la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) refuse le dialogue social sur la question de

la transition juste. La CSC devra en tenir compte dans sa stratégie pour avancer à ce sujet.

Un long chemin

Bart Vannetelbosch, secrétaire national de la CSC, a été invité à prendre la parole lors de la soirée

de clôture afin d'exposer le point de vue de la CSC sur la transition juste. La nécessité de développer de nouvelles CCT à ce sujet a été soulignée, ainsi que l'importance de créer une commission permanente chargée de suivre et de guider la transition juste en Belgique.

En conclusion, le chemin vers la mise en œuvre de la transition juste semble encore long, et force est de constater que certains employeurs et hommes politiques n'en veulent pas.

Le grand enjeu est néanmoins que le débat sur la transition juste ne disparaisse pas après cette conférence, et qu'une concrétisation des riches propositions qui en sont issues soit réalisée aussi bien dans la politique que dans la concertation sociale, et à tous les niveaux.

1. L'ensemble des documents en lien avec la conférence sont disponibles sur www.justtransition.be.

Transition juste: la vision de la CSC

Pour la CSC, la question de savoir s'il faut ou non une transition écologique ne se pose plus: le changement climatique est là, et chacun peut voir les dégâts qu'il engendre déjà aujourd'hui. Il faut donc d'urgence entamer une véritable transition écologique.

| David Morelli |

En tant que syndicat, la CSC s'inscrit dans la vision de la transition juste élaborée par l'OIT dans ses principes directeurs. Il faut noter à cet égard que la Fédération des employeurs belges (FEB) «est supposée y adhérer puisqu'elle est représentée au sein de l'OIT». Ce qui n'est indubitablement pas le cas.

Marie-Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC, synthétisait, dans une carte blanche corédigée avec le président de la FGTB et publiée la veille de la conférence, la vision syndicale de la transition juste. «En tant que représentants des travailleurs et travailleuses, nous réaffirmons la né-

cessité d'investir massivement et rapidement dans une transformation de l'économie qui privilégie la durabilité des entreprises sur le plan environnemental, tout en garantissant des emplois de qualité, écrivaient-ils dans la carte blanche. Articuler les politiques climatiques avec les exigences de la justice sociale dès leur conception, c'est le principe de la juste transition. Nous demandons aussi davantage d'investissements dans les secteurs industriels ainsi que dans les services publics, qui sont indispensables à la cohésion

de notre société. Pour financer ces investissements, il convient d'assécher toutes les sources d'évasion fiscale et d'y consacrer les moyens humains nécessaires.»

Plus globalement, la transition juste doit contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), du travail décent pour tous, de la réduction drastique des inégalités et de l'éradication de la pauvreté. Ces objectifs constituent les enjeux majeurs du XXI^e siècle.

La transition écologique, si elle est correctement conçue et mise en

Aller vers une économie décarbonée

Il est très difficile de faire comprendre à nos décideurs qu'on ne rigole pas plus avec l'eau, l'air ou la terre, qu'avec une répartition juste des efforts pour aller vers une économie faible en carbone. Pourtant, c'est vital! Interview avec François Sana, conseiller en transition juste au service d'études de la CSC.



Bonus



Dans l'app de L'Info
Écoutez le podcast consacré
à cette thématique.





œuvre, constitue une opportunité pour la réalisation des objectifs sociaux en créant des emplois de qualité, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en améliorant la santé de la population, en diminuant les inégalités et en éradiquant la précarité énergétique.

Cette transition ne sera possible qu'avec la participation active du monde du travail. Les travailleurs et leurs représentants ne sont pas des observateurs passifs: ils sont des acteurs du changement, capables de concevoir de nouvelles modalités de travail qui préservent l'en-

vironnement pour les générations actuelles et futures, dans un souci de justice sociale.

BONUS



Dans l'app de L'Info Retrouvez le texte intégral de la carte blanche.



Les cinq secteurs prioritaires pour la CSC

Industrie

Pour que la transition climatique réussisse, des politiques industrielles solides, stables et cohérentes avec le défi climatique sont nécessaires pour soutenir les secteurs en développement ainsi que les industries plus traditionnelles, essentielles pour notre économie. Les investissements, publics et privés, nationaux et régionaux, dans les technologies vertes sont pour l'instant insuffisants.

Pour ce faire, il faut, entre autres au niveau sectoriel, diversifier, sécuriser et rendre durables les chaînes de valeur, réinvestir les biens stratégiques, et encourager la production locale.

Énergie

Une politique énergétique digne de ce nom se doit de développer l'efficacité énergétique, avec en priorité la sobriété, ainsi que le renouvelable. Concrètement, cela passe entre autres par l'accélération de l'électrification renouvelable et l'éradication de la précarité énergétique.

Mobilité

Le système de mobilité en Belgique n'est pas performant, ce qui n'est pas sans conséquences pour les travailleurs, l'économie et la société dans son ensemble. Réduire les inégalités en matière de mobilité représente un défi majeur: pour les personnes en situation de pauvreté, les problèmes de mobilité constituent un véritable handicap dans

tous les aspects de leur vie. Il est indispensable de développer une offre de transports publics constituant une véritable alternative à la voiture individuelle sur tout le territoire belge.



Bâtiment

Le parc de bâtiments existant est caractérisé, en moyenne, par de faibles performances énergétiques. Au-delà de l'enjeu environnemental, une rénovation énergétique des bâtiments apporterait également des réponses à d'autres défis sociétaux, qu'ils soient économiques (la création d'emplois décents et la stimulation de l'activité économique) ou sociaux (l'éradication de la précarité énergétique, la réduction de la facture d'énergies des ménages, l'éradication de l'insalubrité, l'amélioration de la santé et de la qualité de vie...).

Agriculture et alimentation

L'évolution vers une production alimentaire plus locale (chaîne courte), la stimulation de l'agriculture basée sur la terre (agroécologie) et la promotion de l'agriculture biologique constituent sans aucun doute des défis à relever dans ce secteur. Il convient également de veiller à ce que les travailleurs perçoivent des salaires décents et bénéficient de meilleures conditions de travail.

Comment financer tout cela?

Il est nécessaire que l'État investisse massivement dans l'économie et les infrastructures. Il s'agit là d'une nécessité sociale et écologique. Plusieurs études le confirment: les avantages sociétaux d'une politique ambitieuse d'investissements dans la transition écologique en compensent largement les coûts. La CSC propose à cet égard, parmi d'autres mesures, la création d'un fonds pour la transition juste. | D.Mo. |

L'exemple espagnol

Lors de la Conférence, une représentante de l'Institut pour une transition juste en Espagne a présenté en détail les politiques développées par son pays. Les travailleurs des mines et des centrales à charbon qui ont fermé ont tous été accompagnés individuellement pour retrouver un emploi. Des emplois ont été créés, notamment dans la restauration écologique et la production d'énergies renouvelables. L'exemple espagnol est inspirant: il faudra en tirer les leçons pour mettre en œuvre la transition juste en Belgique de la meilleure des manières.



SECTEUR AÉROPORTUAIRE

Le personnel de l'aéroport de Bruxelles demande plus de respect!

La CSC Airport a publié les résultats d'une enquête réalisée auprès du personnel de l'aéroport de Bruxelles.

Plus de 800 des quelque 20.000 travailleurs et travailleuses de l'aéroport de Bruxelles ont répondu à une enquête proposée par la CSC Airport¹ cet été. Ces salariés sont actifs dans la restauration, le nettoyage, le check-in, la sécurité, le personnel de cabine... Tour d'horizon des réponses récoltées:

- Les transports publics ne sont pas adaptés aux horaires de travail flexibles. 76% des travailleurs viennent donc au travail en voiture. Un quart d'entre eux perd plus d'une demi-heure de trajet entre le parking et le lieu de travail!
- Un travailleur sur quatre se sent très souvent ou presque toujours en insécurité au travail. Ils pointent le manque d'encadrement et de contrôles sécuritaires dans un contexte croissant de comportements indésirables, voire d'agressions, de la part des passagers.

- 70% des travailleurs estiment qu'il n'y a pas assez d'aménagements pour le personnel (manque de parking, de locaux où se rendre pendant les pauses, vestiaires mal aménagés, etc.).
- 64% du personnel trouve problématique le manque d'entretien de l'infrastructure (escalators et ascenseurs en panne, fuites d'eau...).
- Plus de la moitié des répondants indiquent que Brussels Airport accorde très peu d'attention à la santé et à la sécurité du personnel.

Des solutions

Face à ces constats, la CSC Airport propose 17 solutions. Celles-ci portent sur l'amélioration des salaires, la mobilité, la sécurité, la pression au travail, l'infrastructure, les aménagements pour le personnel... Les demandes portent, notamment, sur davantage de parkings à proximité de l'aéroport pour le personnel, un restaurant d'entreprise pour tous les salariés, ou encore une concertation structurelle avec

l'exploitant de l'aéroport.

Des assemblées du personnel ont été organisées pour présenter ces résultats et les revendications qui en découlent, en vue d'une probable rencontre à venir avec la direction.

1. CSC Airport est un partenariat entre la CSC Alimentation et Services, ACV Puls et la CNE.



Une partie de l'équipe de la CSC Airport.

© CSC Airport

COMMERCE ALIMENTAIRE OUVRIER

Grève pour la prime pouvoir d'achat

Comme tous les deux ans, les syndicats du commerce alimentaire ouvrier (CP 119) négocient avec les employeurs. Mais depuis septembre, les négociations patinent. | D.Mo. |

Pour 2023-2024, le gouvernement a bloqué les salaires, mais autorise le versement d'une prime aux travailleurs si l'entreprise fait des bénéfices. Pour le front commun syndical, les employeurs ne veulent donner que des cacahuètes: une prime pour deux ans qui sera inférieure à 150

euros (temps plein) pour deux tiers des travailleurs, soit 6 euros maximum par mois... Steve Rosseel, Secrétaire national de la CSC Alimen-

PLUS DE DEUX TIERS DES BÉNÉFICES ONT ÉTÉ VERSÉS AUX ACTIONNAIRES.

tation et Services, avance: «*nous demandons 250 euros net pour tous les travailleurs, dès le moment où leur entreprise fait des bénéfices. Nous souhaitons aussi la possibilité pour les délégués syndicaux de né-*

gocier plus au niveau de leur entreprise». De l'argent, il y en a. En 2022, 716 millions d'euros ont été versés aux actionnaires, soit plus deux tiers des bénéfices engrangés dans le secteur.

Dans ce contexte, les travailleurs du commerce alimentaire ouvrier se sont mobilisés le 15 novembre dernier à l'appel des syndicats pour obtenir une prime pouvoir d'achat de 250 euros. Des actions, sous forme de piquets de grève, de barages filtrants ou de réunions du personnel ont eu lieu dans divers centres de distribution et entrepôts de supermarchés, et dans le commerce de gros. Un appel à la grève a également été lancé pour le 22 novembre.

UNION EUROPÉENNE

Manifestation contre le retour de l'austérité

Le 12 décembre prochain, des militants syndicaux européens manifesteront à Bruxelles contre les nouvelles règles budgétaires européennes qui marquent le retour à l'austérité. | David Morelli |

En 2020, pour faire face aux retombées économiques et sociales de la pandémie, l'Union européenne avait décidé d'activer la clause de sauvegarde, et de suspendre le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) dont les règles budgétaires corsètent depuis des années les politiques publiques. Comprenant que les politiques d'austérité, réponse catastrophique à la crise de 2008, ne permettraient pas de combattre la crise du Covid-19, l'UE a cette fois-ci adopté une approche plus efficace et solidaire... du moins jusque début 2024, date à laquelle la suspension devrait prendre fin.

Concrètement, les règles budgétaires du PSC devraient être rétablies en janvier. Même si des propositions sont faites pour les modifier, elles impliqueraient toujours que les États membres dont le déficit budgétaire dépasse 3% du PIB le réduisent d'au moins 0,5% chaque année. Ce nouveau pacte de stabilité et de croissance obligerait quatorze États membres, parmi lesquels la Belgique, à réduire leurs dépenses. Avec, à la clé, le risque de pousser nos systèmes nationaux vers des politiques restrictives qui entravent les investissements économiques et sociaux essentiels.

Le retour de ce Pacte pose question, car si la pandémie est désormais derrière nous, elle a laissé la place à d'autres crises. En raison de celles-ci, de nombreux citoyens européens ont du mal à terminer leurs mois, face à l'augmentation du coût de la vie. Les salaires restent inférieurs à l'inflation dans de nombreux pays, tandis que les bénéfices des entreprises ont aug-

menté, avec à la clé, un énorme transfert des revenus du travail vers ceux du capital. Les attaques contre les droits syndicaux et les conditions de travail participent à l'aggravation de ces crises.

Mettre fin à «l'austérité 2.0»

Dans ce contexte, la Confédération européenne des Syndicats (CES) et les syndicats européens ont pris la décision de poursuivre leur campagne d'action contre les mesures

45 milliards

D'ÉCONOMIES SONT VISÉS
PAR LES NOUVELLES POLITIQUES
D'AUSTÉRITÉ.

d'austérité de l'UE qui obligerait certains pays à réduire dès l'année prochaine leurs dépenses de 45 milliards d'euros.

La CES demande une prolongation d'une année supplémentaire de la suspension des règles budgétaires de l'UE pour permettre un débat ap-

profondi sur les conséquences et les alternatives au rétablissement de l'austérité. Il s'agit en effet d'assurer que les États membres puissent procéder aux investissements indispensables à la transition vers une économie verte et numérique, tout en maintenant un niveau adéquat de dépenses courantes. Des emprunts européens communs et une règle d'or en matière d'investissements publics sont nécessaires.

Manifestation européenne

Ces derniers mois, les travailleurs européens ont manifesté avec les mêmes revendications: des augmentations de salaire, des emplois décents, une augmentation des investissements publics, des pensions dignes, de meilleurs services publics, une plus grande justice fiscale, et l'égalité entre les femmes et les hommes. Le 13 octobre dernier, une manifestation syndicale a réuni 20.000 personnes à Paris (à lire dans *L'Info* n°19).

Le 12 décembre prochain, la CSC et des militants syndicaux issus de toutes l'Europe manifesteront dans le quartier des institutions européennes à Bruxelles pour faire entendre leurs voix, leur slogan «*Ensemble pour une économie au service de la population*» et leurs revendications:

- Pas de retour à l'austérité via les nouvelles règles budgétaires;
- Pour une économie au service des travailleurs et travailleuses;
- Pour des investissements dans des services publics (garde d'enfants, éducation, soins et santé, transports publics...);
- Pour des salaires décents couverts par des conventions collectives;
- Pour une politique industrielle européenne compatible avec les objectifs climatiques, respectueuse de la qualité et de la durabilité des emplois.

Les syndicats européens se mobilisent à nouveau contre l'austérité.



© Jean-Luc Fitémal - Belpress.com

Plus d'infos:
www.lacsc.be/manifestation-europeenne



Ensemble pour une économie au service des citoyens



Ce mardi 12 décembre 2023, les syndicats européens feront entendre leur voix à Bruxelles, pour s'opposer à la proposition actuelle de la Commission européenne qui veut durcir le Pacte de stabilité et de croissance.

Concrètement, si cette proposition voit le jour, certains États membres devront procéder à des coupes claires dans la sécurité sociale ainsi que dans les services publics et les investissements, alors que de nombreux citoyens européens ont du mal à terminer leurs mois en raison de l'augmentation du coût de la vie.

L'Italie, elle, n'a pas attendu, et a déjà annoncé qu'elle poursuivrait les coupes dans les services publics, un feu nourri de privatisations, et une baisse importante d'impôts et de cotisations sur le travail – sans augmentation de salaires à la clé. Rappelons que les salaires restent inférieurs à l'inflation dans de nombreux pays. En revanche, les bénéfices des entreprises ont augmenté, ce qui a conduit à un énorme transfert des revenus du travail vers ceux du capital.

Les attaques contre les droits syndicaux et les conditions de travail ont aggravé cette crise, et la criminalisation de la solidarité syndicale internationale est de plus en plus préoccupante.

Avec la Confédération européenne des syndicats, nous demandons des investissements dans les services publics (crèches, enseignement, soins de santé, transports en commun, etc.), dans la protection sociale et la transition juste.

Nous réclamons également des salaires décents pour les travailleurs et travailleuses, fixés par des conventions collectives, et une politique industrielle européenne compatible avec les objectifs climatiques respectant la qualité et la durabilité des emplois.

Voilà ce que nous voulons faire comprendre aux dirigeants européens! Rejoignez-nous à la manifestation du 12 décembre.

Ensemble, pour une économie au service de la population!

MANIFESTATION européenne à Bruxelles

12 déc.

**La Commission européenne va-t-elle
répéter les mêmes erreurs ?
Ou prendra-t-elle cette fois
le parti des travailleurs ?**

Départ &
discours

11h

Palais de justice
Place Poelaert

Rassemblement
à partir de 10h

